

Administration générale. Rapport annuel sur la politique générale et financière, ainsi que sur la situation de l'administration et des affaires générales de la commune.

Le rapport annuel est un document de suivi des objectifs que s'étaient fixés la majorité en 2019. Nous nous sommes concentrés sur 5 sujets : le projet Wallonie cyclable, la jeunesse, l'aménagement du territoire, les rénovations d'églises, le commerce.

Wallonie cyclable

Par rapport aux subsides accordés dans le cadre de Wallonie cyclable, une des conditions à l'octroi de ces subsides est la **mise sur pied d'un comité de suivi** incluant des représentants des cyclistes et devant se réunir au moins tous les 3 mois pour suivre les dossiers. Dans les faits, un tel comité a bien été instauré mais ne semble s'être **réuni qu'une seule fois**.

De plus, dans d'**autres communes**, les **usagers sont bien plus impliqués** dans la réflexion et la définition des aménagements cyclables. EPH a interpellé le collège pour savoir si **le GRACQ qui représente les cyclistes quotidiens sera consulté pour les travaux prévus à Grand-Rechain- Biomont, Bruyères-Thier Martin, José-Sur les Vignes?**

Jeunesse

Dans la note de politique générale, il y avait un **objectif « soutien à la jeunesse »** , qui prévoyait 2 axes dont la création un conseil des jeunes.

Le **conseil des jeunes est un projet que nous avons défendu avec EPH** depuis 6 ans, le Collège nous dit que **c'est compliqué**, que dans d'autres communes ça ne marche pas, que maintenir les jeunes sur la durée ça ne marche pas, et que qu'il a pris l'optique d'**aider les jeunes qui ont des projets**, comme par exemple le Snake Park.

EPH trouve évidemment positif d'aider les jeunes qui ont des projets, mais ce qui se pose comme question c'est : **« et les autres ? »**

Que prévoit votre majorité pour les jeunes qui ne sont pas structurés en groupe déjà formé ? Comment les jeunes pourraient avoir un lieu de rencontre, un endroit pour exprimer leurs idées par rapport à notre commune ?

Aménagement du territoire

- On a longuement parlé en commission du PCA SOL de Gd Rechain. Pour le moment, il y a 2 demandes de permis en cours, et la majorité a demandé aux promoteurs de réaliser un Rapport d'Incidence Environnementale. **Est-ce que la majorité confirme que dans le cadre de cette démarche, les riverains pourront donner leur avis ? et si oui, comment ? Comment pourrait-on travailler sur ce SOL pour mieux tenir compte de l'évolution climatique, mais aussi du nombre d'habitations construites depuis 2016 à Grand-Rechain et dans notre commune en général ?**
- Le parc d'activités économiques de la **Zacc Herve Bolland**. Un recours au Conseil d'Etat est pendant. **Quelle est la suite du dossier prévue avec ce recours ? que prévoit de faire SPI et dans quels délais ?**
- On peut lire que le projet « Réaffectation du site de l'ancienne école maternelle de Charneux » a un statut « terminé » . En commission, on a rectifié, c'est la démolition qui est terminée, mais pour le reste, nous pensons qu'on ne peut pas laisser le site comme ça. .Le mur du « parking » est un coup de poing dans ce joli village ;) **Est-ce que qqch est prévu ? Est ce que ce ne serait pas l'occasion de construire un projet avec les citoyens ?**



Les travaux dans les églises.

Les travaux de priorité 1 sont terminés. On peut lire qu'un nouveau rapport a été établi par l'auteur de projet sur les priorités à venir. **A chaque fois qu'on demande à disposer de ce rapport, la majorité est floue.** Ici, en commission la majorité a répondu que les fabriques d'églises s'étaient engagées à avancer dans le relevé du patrimoine, à avoir des utilisations partagées.

Et d'après ce qu'on comprend, pour la majorité, ça n'avance pas assez et donc, le dossier des rénovations est d'une certaine manière à l'arrêt. Le collège nous dit qu'une réunion a lieu en janvier, **notre suggestion : pour éviter qu'EPH ne demande tout le temps où ça en est, que les conseillers soient interpellés sans être au courant du fond du dossier, associez la minorité à cette réunion...**

Le commerce

La région wallonne a arrêté en novembre le plan horizon proximité, au niveau communal c'était **Créashop**, on peut lire dans le rapport que c'est « en cours ». C'est un dispositif qui donnait une aide à l'installation aux commerçants et une prime à ceux qui s'installaient dans les cellules vides. On a appris en commission que l'échevin du commerce s'était battu pour que les dernières demandes soient honorées, très bien. **Et maintenant, est-ce que la commune prévoit une aide, un accompagnement, pas uniquement financier, spécifiquement par rapport aux cellules vides qui sont nombreuses dans le centre de Herve ?**

Finances communales. **Budget** communal pour l'exercice 2025

Notre groupe a donné sa position en 5 points.

1. **Le budget 2025 est compliqué**

Il y a **moins de recettes**, notamment à cause des **dégrèvements de taxes outillage** pour certaines entreprises (prévue par la région).

La dotation au CPAS augmente de 400.000 euros. On doit intégrer cette année la cotisation de responsabilisation demandée par la région, presque 600.000 euros, pour assumer les pensions des personnels statutaires.

Ces 2 sommes, c'est 1 M° à l'ordinaire et donc clairement, c'est compliqué. Et il faut le dire, la responsabilité ne repose pas que sur les épaules de la commune.

2. **Les dépenses courantes sont pour le moment maîtrisées**

On veut souligner ce qui est positif ici : les dépenses de fonctionnement sont globalement stables, notamment parce que les **dépenses énergétiques diminuent**. On salue donc les **investissements pertinents effectués** précédemment, ainsi que la responsabilisation des utilisateurs des bâtiments.

Par contre, **tous les postes budgétaires à l'ordinaire ne sont pas forcément bien utilisés**. Exemple concret : il y avait en 2024 : 7500 euros en actions pour **promouvoir la ruralité** et rien n'a été dépensé. Ajd, on ne retrouve plus que 2500. **Nous avons des acteurs locaux actifs**, le GAL, **la foire agricole : ce serait peut-être bien de les concerter pour monter des actions concrètes**.

Les **dépenses de transferts**, qui sont aussi l'ordinaire, **augmentent, de 6%**. (CPAS , zone de police, zone de secours, RCA, intradel, crèche). **C'est un enjeu qu'il faut surveiller**.

3. **Vu le peu de marge de manœuvre, les investissements demandent des choix, et une méthode, mais nous n'en voyons pas ici.**

L'échevin des finances dit ceci : En ce qui concerne les investissements, nous devons poursuivre la **sélectivité des projets**. Quand on demande comment s'organise cette sélectivité, l'échevin répond par deux exemples de petits projets qui se sont enchainés et ont été priorisés sur plusieurs années.

A entendre la majorité, on se demande s'il y a une méthode dans tout ça. EPH a l'impression que le collège travaille budget par budget, en reportant ce qu'elle peut d'année en année. Avec EPH, nous pensons qu'il faudrait un tableau de bord, à 10 ans avec les projets et travaux des différents secteurs, urgents et moins urgents, subsidiables ou non subsidiables, avec des devis estimatifs, qui

intègrent les augmentations annuelles ... Et puis, pourquoi pas, après que la majorité a travaillé sur ce type de tableau, ouvrir la discussion avec le conseil.

Si une telle méthode existait, **on ne se retrouverait peut-être pas aidé avec une tour panoramique, qui n'est clairement pas une attente des acteurs de terrain** de notre commune, qui a demandé 600.000 euros d'emprunt l'an dernier, 600 encore cette année, donc un total de 1,2 M° d'emprunts pour un projet de 2,8 M° d'euros (initialement prévu à 1,6)... **Totalement disproportionné pour nous, par rapport à des besoins des comités locaux, des salles, des aménagements de sécurité ou cyclables.** Le collège nous répond chaque fois que les projets ne sont pas interchangeables, que le subside de la province aurait été à une autre commune, mais en fait, soyons clairs, **les 1,2 M° d'emprunts, on aurait pu les faire pour n'importe quels autres projets...**

4. Les projections pour l'avenir sont inquiétantes. La majorité a voulu assumer seule : quelles sont ses pistes ?

C'est la première fois que la note intègre des tableaux prévisionnels par rapport à certains enjeux (la cotisation de responsabilisation, le CPAS, la RCA).

La Directrice financière explique : "le projet d'extension de la maison de repos entraînerait une **charge de dette complémentaire, qui ne pourra pas être absorbée immédiatement** par des recettes complémentaires. Cet impact n'est toutefois pas intégré dans la simulation". « **Au vu des prévisions pluriannuelles et à politique inchangée, les finances communales ne pourront absorber l'impact des financements des investissements de toutes les entités. Des choix doivent impérativement être faits et des mesures prises** dans les différentes entités communales (Ville, CPAS, RCA) en matière de politique fiscale, sociale, sportive, de synergies, d'investissements, en tenant compte de l'impact direct ou indirect des choix sur les finances communales. »

Une analyse d'impacts directs et indirects de chaque projet, c'est ce que nous demandons depuis un certain temps déjà et qui n'existe pas.

EPH pose donc ces questions à la majorité : « quelles sont les pistes que vous explorez par rapport aux mesures à prendre dans le futur ? **Envisagez-vous des mesures fiscales ?** Y a-t-il un tableau des impacts directs et indirects de chaque décision liée à ce budget 2025 et aux projets futurs? »

5. Et finalement, il ne se passe rien, ou pas grand-chose dans ce budget.

La majorité prévoit 3,9 M° d'investissements, avec des projets d'avant 2023 (photovoltaïques sur abattoir, site du Try, 2 zones d'immersion...) et quelques nouveaux projets 2025, mais peu (travaux réfection hôtel de ville, chemins agricoles, câblage info pour écoles...).

Le budget prévoit 5,5 M d'emprunts° : ils couvrent le solde des investissements 2025 (1M°), le solde des investissements 2024 pour lesquels l'emprunt n'a pas été contracté (4,4M°). Quand elle peut, la DF paie avec sa trésorerie et ne contracte pas l'emprunt tout de suite, mais il est donc reporté.

Comme chaque fois depuis quelques années, **la Directrice financière annonce la couleur : si on veut garder une charge de la dette soutenable, on ne pourra pas emprunter plus que 3M°**. C'était le cas l'an dernier, la ville a emprunté 2,8 M°(2.816.981,88). Certains projets sont donc d'office reportés.

Pour EPH, dans ce budget, il ne se passe pas grand chose, mais on a quand même repéré un point qui nous interpelle: la **diminution de 40.000 à 30.000 euros pour la participation citoyenne**. Pourquoi cette diminution?

Pourquoi dit-on qu'il ne se passe pas grand-chose dans ce budget ? En fait, les plus gros investissements sont ailleurs : à la **maison de repos et à la RCA**. Sauf que les budgets de ces deux entités sont « consolidés », cela veut dire que **leur financement, par emprunt, aura un impact sur le budget communal**.

Il devient donc urgent d'avoir une vision complète, totale des projets qui concerne toutes les entités, de leurs impacts financiers à court terme (investissement et donc emprunt) mais aussi à long terme (coûts de fonctionnement).

Avec EPH, c'est ce que nous demandons ici officiellement, et nous pensons qu'il faudra des réunions conjointes, avec le CPAS et la RCA pour que chacun ait une vision globale de la situation.

CONCLUSION

Pour conclure, **EPH voudrait signaler qu'à ce stade, que ce n'est pas simple d'avoir une vision claire de la politique de la majorité** car la note de politique générale, qui explique normalement la vision et les projets pour la législature, arrivera en janvier. **On se prononce sur un budget de continuité, de « gestion quotidienne », pas dans une vision à long terme pour notre ville**, et pas non plus dans une méthode, ce qui est manquant pour nous.

La Directrice Financière signale **qu'à politique inchangée au niveau communal et supérieur, les provisions constituées au cours des exercices précédents permettront d'équilibrer les budgets 2026 et 2027 mais seront épuisés en 2028 et le résultat ordinaire global passera en mali en 2029**. Tout ça **sans prendre en compte la maison de repos** et son impact de 500.000 euros à l'ordinaire par an.

Et EPH demande

- **un tableau de bord, à 10 ans** avec les projets et travaux des différents secteurs, urgents et moins urgents, subsidiables ou non subsidiable, avec des devis estimatifs, qui intègrent les augmentations annuelles et une concertation des acteurs concernés par les projets et l'ensemble du conseil communal
- **des réunions conjointes, avec le CPAS et la RCA pour que chacun ait une vision globale de la situation** par rapport aux projets qui concerne toutes les entités. Avec une prévision de leurs impacts financiers à court terme (investissement et donc emprunt) mais aussi à long terme (coûts de fonctionnement).
- **Les pistes de la majorité par rapport aux prévisions pluriannuelles inquiétantes**

Ville-CPAS. Rapport sur les synergies Ville-CPAS.

Dans le rapport sur les synergies Ville-CPAS, il est **question du site du Try.**

Dans ce cadre, EPH propose **l'installation de parkings vélos sous abris pour les visiteurs** sur le site du Try (crèche, CPAS, locaux scouts,...) et de **parkings vélos sécurisés pour le personnel**, en référant à la grille donnée par le GRACQ pour évaluer le nombre de places à prévoir (<https://www.gracq.org/stationnement-velo-wallonie>)

En ce qui concerne l' AIS, EPH a fait cette suggestion : L'IWEPS indique que **¾ de la population de 65+ vivent dans un logement sous-occupé** et propose une **politique de densification douce** (division/rénovation). Cela permettrait d'**augmenter le nombre de petits logements** et d'améliorer les logements des seniors.

Enseignement. Projet éducatif

En COPALOC, la semaine passée, les représentants présents ont voté favorablement le **projet éducatif des écoles communales**. Cependant, à la suite de ce vote se sont tenus les « Conseils participatifs » de chacune des écoles où le projet éducatif a été soumis aux membres présents. Certains parents présents ont été heurtés par plusieurs passages, qui concernaient :

- La notion d' « **individualisation** de l'enseignement », qui est un concept impossible dans la réalité des classes et pour laquelle EPH a proposé de parler plus justement de « **différentiation** » ;
- L'objectif « de faire des élèves des écoles communales des acteurs économiques et culturels », où **l'aspect « économique » est choquant** quand on pense au développement de jeunes enfants ;

Cependant, **le vote de la COPALOC ayant été fait juste avant, les interrogations des parents sur ces passages n'ont pu donner lieu à aucune modification du texte.**

Pour remédier à ce problème, **EPH a demandé à l'échevine de l'enseignement d'amender le texte** dans ce sens avant le vote en conseil. **Cet amendement, qu'EPH a voulu garder informel, a été refusé**, sous prétexte que le texte devrait être revoté en COPALOC.

EPH dénonce la manière dont cela s'est déroulé : la démocratie pensée dans un « conseil participatif » a été mise à mal par le vote précédent de la COPALOC, **transformant ainsi le « conseil de participation » en « séance d'information »**, perdant dès lors tout son intérêt « participatif ».

EPH déplore la méthode d'organisation des deux organes que sont la COPALOC et les conseils participatifs, **qui traduit ce manque de démocratie** et rappelle que des décisions ont déjà été prises en COPALOC par voie informatique et que **l'organisation d'une nouvelle réunion n'est donc pas un frein acceptable.**